



# COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE

Mercredi 17 janvier 2018

Quartier de Fargues

Mesdames, Messieurs,

**Le 17 janvier dernier, j'ai entrepris avec mon équipe municipale, une visite du quartier de Fargues. Cette visite de quartier était l'occasion d'échanger autour des projets de la commune. Cependant, nous avons aussi évoqué les sujets qui vous préoccupent plus particulièrement. Ainsi, sur l'ensemble de vos doléances, vous trouverez une réponse dans ce document.**

## **Rue de l'Hôtel de Ville :**

Plusieurs riverains m'ont signalé le problème de la prolifération des pigeons.

**Réponse :** Le problème des pigeons est global. Il est nécessaire qu'il y ait une action concertée entre toutes les villes qui subissent ces nuisances. En effet, les pigeons n'ont pas de frontière. Pour mémoire, la régulation des espèces relève de l'autorité de l'Etat.

## **Avenue Guillaume de Fargis :**

Certains habitants m'ont signalé le mauvais positionnement du panneau de limitation de vitesse en face des commerces.

**Réponse :** Le service voirie procédera au repositionnement du panneau.

Des contrôles radars sont réalisés de façon régulière et à des horaires aléatoires dans les deux sens de circulation.

**N°17,** Vous nous avez alertés sur les difficultés pour rentrer ou sortir de l'avenue (pas de visibilité, les gens roulent vite.)

Comment peut-on faire pour faire ralentir les gens sur l'avenue Guillaume de Fargis ?

**Réponse :** J'ai demandé aux policiers municipaux d'être vigilants à cet endroit et d'effectuer des contrôles radars de façon régulière et aléatoire.

Après concertation avec mon DST, il n'est pas envisagé de poser des ralentisseurs.

## **Parking Mairie Nord :**

Vous avez été nombreux à dénoncer des nuisances à cause des conteneurs et des deux roues.

**Réponse :** Le service voirie procédera au déplacement des conteneurs du côté de la grille du parc.

La Police Municipale va effectuer des passages réguliers et, en cas de troubles, les jeunes seront sommés de quitter les lieux.

## **Chemin Grégoire XI :**

Vous m'avez fait remarquer l'absence totale de nettoyage.

**Réponse :** Le service voirie procédera au nettoyage.

## **Rue Benoit XIII :**

Vous avez été nombreux à me demander les raisons de l'abattage des platanes.

**Réponse :** Les platanes ont été abattus en raison de leur maladie (atteints par le chancre coloré). Il n'est pas prévu pour le moment de replanter des arbres sur le parcours de santé.

## **4 Rue Benoit XIII :**

J'ai bien écouté votre problème d'abattage de platanes au bord du canal Crillon qui rend l'accès difficile.

Également vos difficultés sur la sortie de l'avenue Guillaume de Fargis et votre demande de mettre un miroir.

**Réponse :** le problème est que beaucoup de riverains de Benoit XIII se sont appropriés des parcelles qui appartiennent à la commune empêchant les services de nettoyage du Canal Crillon d'accéder aux platanes. 2 problèmes se posent : impossibilité d'accéder pour rendre un service public indispensable et « l'annexion » de propriété appartenant à la ville. Une réflexion est en cours à la mairie pour résoudre ce problème.

Concernant le miroir, il n'est pas prévu d'en mettre un.

Vous m'avez demandé l'installation d'une caméra vidéoprotection .

**Réponse :** Il n'y pas de possibilité immédiate d'implanter une caméra fixe à cause de l'absence de réseau. Pour les caméras nomades, nous n'avons pas reçu de réponse positive du Préfet suite à la demande d'extension de notre secteur de surveillance par vidéo nomade. Nous allons rédiger une nouvelle demande.

### **Rue Urbain V :**

Les riverains de votre rue m'ont fait remarquer un problème d'odeurs nauséabondes lié à aux déjections canines dans le parc de la mairie et la présence de nombreux moustiques.

Vous m'avez signalé la déformation importante de la chaussée et une sortie de rue dangereuse sur l'avenue Guillaume de Fargis.

**Réponse :** Les promeneurs avec chien seront rappelés à l'ordre par les policiers municipaux ou ASVP, s'ils laissent leur chien faire leurs besoins sans les ramasser par la suite. La verbalisation sera effectuée.

Le service voirie a prévu du répulsif contre les odeurs.

Il n'est pas prévu pour cette année la réfection de la chaussée.

Après vérification, il n'est pas nécessaire de mettre un miroir, la visibilité est bonne.

### **Place Jean Moulin :**

Beaucoup d'entre vous m'ont signalé le bruit occasionné par les joueurs de boules de la place Jean Moulin et ce malgré le panneau d'interdiction. Certains ont déploré la mauvaise qualité des trottoirs et le manque d'accès PMR. Vous m'avez aussi alerté sur le stationnement illicite sur la place.

**Réponse :** J'ai demandé aux Policiers municipaux d'intervenir régulièrement auprès des joueurs de boules et de les diriger vers le boulo-drome. En cas de manquement à l'arrêté municipal, les personnes seront verbalisées.

Concernant la sécurité des piétons, il y a un projet de réfection des trottoirs du parking et des trottoirs de la place Jean Moulin.

### **Rue Clément V :**

Vous m'avez alerté sur le passage des élèves du collège Jules Verne sur la piste cyclable qui engendre quelques soucis de propreté et le manque de poubelles !

**Réponse :** Le parcours de santé est entretenu deux fois par semaine.

Nous allons installer une poubelle.

### **Rue Clément VI :**

J'ai bien noté l'absence de signalisation de la rue.

**Réponse :** Le manque de signalisation sera réglé.

### **Rue Clément VII :**

Vous m'avez indiqué le problème des aiguilles de pin qui tombent sur la route et qui bouchent les grilles d'évacuation d'eau.

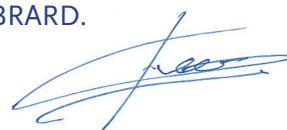
**Réponse :** Le service voirie procédera au nettoyage.

**Je vous remercie pour votre patience et votre attachement au Pontet.**

**Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des sujets importants pour vous et j'espère que leurs résolutions ou les modifications que la Mairie est en mesure d'apporter, permettront d'améliorer votre cadre de vie.**

LE MAIRE,

JORIS HEBRARD.



Pour contacter le Maire :

[communication@mairie-lepontet.fr](mailto:communication@mairie-lepontet.fr)

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 13 rue de l'Hôtel de ville

84134 Le Pontet Cedex

[www.ville-lepontet.com](http://www.ville-lepontet.com)